



28 OCTOBRE 2021

HISTOIRE GENERALE ET
FONCTIONNEMENT DES
MISSIONS ETRANGERES DE PARIS

IRFA

INSTITUT DE RECHERCHE FRANCE ASIE
28 rue de Babylone 75007 Paris

Les Missions Étrangères de Paris (MEP)	2
Aux origines	2
Un contexte religieux favorable	2
Les fondateurs.....	3
1663 -1792 : le séminaire MEP à l'époque moderne.....	5
De la réouverture du Séminaire de Paris en 1815 à la réorganisation de 1921	6
Les effectifs MEP au cours des siècles.....	6
Les territoires de mission confiés aux MEP au XIX ^{ème} siècle	7
Un XX ^e siècle riche en évolutions.....	7
Fonctionnement, gouvernance et relais administratifs	9
Statuts de la Société	9
Le séminaire de Paris	10
Les missions	11
Autres acteurs de la mission.....	11
Les procures	12
Les séminaires.....	13
Le Collège général.....	15
Autres établissements	15

Les Missions Étrangères de Paris (MEP)

Les MEP sont une société catholique de prêtres dont l'objectif est de contribuer à l'évangélisation dans les pays non chrétiens, en Asie et dans l'océan Indien. Elles comptent aujourd'hui 180 prêtres œuvrant dans 13 pays. De Madagascar à la frontière indonésienne de la Papouasie Nouvelle-Guinée, de Jakarta à Sapporo, les nombreuses missions conduites depuis le XVII^{ème} siècle par 4300 pères MEP ont permis de réunir et de conserver d'abondantes archives.

Aux origines

Un contexte religieux favorable

La Société des Missions Étrangères est née au XVII^{ème} siècle dans un contexte particulier alliant l'effervescence des milieux dévots parisiens et une curiosité pour le monde liée aux grandes découvertes.

Au début du XV^{ème} siècle, Portugais et Espagnols partent en quête de nouveaux débouchés commerciaux. En parallèle, les royaumes ibériques mobilisent les principaux ordres religieux (franciscains, capucins, dominicains puis jésuites au siècle suivant) pour évangéliser les populations indigènes de ces nouveaux territoires. En 1494, le traité de Tordesillas entérine le partage du monde entre les deux puissances, sous l'égide du pape Alexandre VI ; suite à son arbitrage, les souverains ibériques obtiennent de Rome un droit de patronage (*Padroado*) qui leur confère la responsabilité de l'évangélisation des territoires conquis. Ainsi, à l'ouest de la ligne tracée à 200 miles des côtes au large de l'Afrique occidentale, les Espagnols ont le champ libre dans les Amériques, tandis que les Portugais regardent vers l'Est, vers l'océan Indien et vers l'Asie. Jouissant d'une série d'anciens privilèges et d'effectifs nombreux, le clergé du Patronat est, sur le terrain, presque totalement indépendant du Saint Siège. Cette autonomie des missionnaires fait naître un certain nombre de difficultés compliquant l'évangélisation en Asie. En effet, le *modus operandi* des rois catholiques génère des tensions entre missionnaires et gouvernements locaux, les premiers étant soupçonnés par les seconds de (participer ?) concourir aux visées commerciales européennes ; les conflits politico-économiques entre souverains attisent les rivalités entre les différentes communautés chrétiennes, et ainsi entre les différents ordres missionnaires eux-mêmes. A la suite de violentes persécutions contre les chrétiens japonais à partir de 1595, et de l'édit de 1614 interdisant le christianisme dans l'archipel nippon, l'organisation missionnaire fait l'objet de critiques. Le Saint Siège, attentif depuis peu à la situation des missionnaires en Asie, relève notamment l'ambition des Patronats d'assimiler les peuples nouvellement évangélisés à la

culture hispano-lusitanienne ; il déplore l'absence d'un clergé issu des populations indigènes, à même de concilier la foi chrétienne et les particularismes culturels, et de faire vivre les églises locales sans assistance européenne.

Marquant le changement de l'attitude pontificale envers les missions, le pape Grégoire XVI fonde en 1622 la congrégation *De Propaganda Fide*, instrument institutionnel autonome en charge des missions.

The aim of the institution was to reestablish the ecclesial character of the mission, in the conviction that the spreading of faith required new methods and approaches. With the progressive decline of the Hispanic nations and the appearance of Holland, England and France on the colonial scene, the papacy reclaimed its task of guiding missionary work. To this end, it created the necessary bodies and strove to reestablish its authority, which had been undermined by too many concessions made to monarchs and religious orders. The establishment of Propaganda Fide was the end-point of several previous attempts to wrest back the guidance of evangelization throughout the world from the states¹.

Gianni Colzani

Les fondateurs

L'enthousiasme pour les missions étrangères est stimulé par l'arrivée à Rome, en 1649, du jésuite Alexandre de Rhodes, missionnaire en Asie du Sud-Est, qui vient demander l'établissement d'évêques au Tonkin et en Cochinchine afin d'y promouvoir un clergé local indigène. Au départ réticent, le pape Innocent X finit par accepter la solution proposée par le P. Alexandre de Rhodes pour contourner le système du Patronat. Il crée par le système des vicariats apostoliques une hiérarchie parallèle à celle des évêques soumis aux juridictions royales :

The congregation, on the one hand, banked on the appointment of Apostolic Vicars as the earliest representatives of a hierarchy that was independent from royal jurisdiction. Their appointment - starting from 1637 - marked the first real break of evangelization from the colonization process. At the same time, the congregation emphasized a greater focus on the missionaries' cultural and religious formation. The establishment in 1627 of the Urban College de Propagande Fide, along with the logical fulfillment of a visio that also implied linguistic preparation besides the printing of works in indigenous languages².

Gianni Colzani

¹ Gianni Colzani, *Church's Mission. History, Theology and the Way Forward*, Rome : Urbaniana University Press, 2019, p.32.

² *Ibid.* p.33.

Après des années de tractations, en 1658, le P. de Rhodes parvient à faire nommer trois vicaires apostoliques français pour l'Asie : M^{gr} François Pallu pour le Tonkin, M^{gr} Pierre Lambert de la Motte pour la Cochinchine et M^{gr} Ignace Cotelendi pour les cinq provinces du Sud de la Chine. Un an plus tard, en 1659, le P. Francesco Ingoli, secrétaire de la Propagande, leur adresse ses *Instructions*³, fruits d'une réflexion sur les échecs du Patronat :

*Ne mettez aucun zèle, n'avancez aucun argument pour convaincre ces peuples de changer leurs rites, leurs coutumes et leurs mœurs, à moins qu'elles ne soient évidemment contraires à la religion et à la morale. Quoi de plus absurde que de transporter chez les Chinois la France, l'Espagne, l'Italie ou quelque autre pays d'Europe ?*⁴

Les objectifs sont clairs : créer un clergé autochtone, s'adapter aux mœurs et aux coutumes du pays tout en évitant de s'ingérer dans les affaires politiques, et enfin, ne prendre aucune décision importante sans en référer à Rome.

*The propagation of the faith entailed the establishment of contacts not only with simple but also educated persons. Therefore, it was essential to gain a thorough understanding of the people one was dealing with (...). As an essential part of his methodology, Ingoli encouraged missionaries to be aware of the doctrinal controversies of the time*⁵.

Gianni Colzani

La Société des Missions Étrangères est fondée en 1660 et officiellement approuvée le 10 août 1664, sous le titre de « Séminaire pour la conversion des infidèles ». En 1663, les vicaires apostoliques reçoivent du roi et du Saint-Siège l'autorisation d'ouvrir un séminaire à Paris dans les bâtiments de la rue du Bac qui leur ont été légués. Deux ans plus tard, les PP. François Pallu et Pierre Lambert de la Motte écrivent à l'intention des missionnaires des *Monita ad Missionarios*, instructions regroupant l'ensemble des règles de conduite demandées aux missionnaires, et s'appuyant « sur l'Écriture, sur les saints canons, sur les

³ M^{gr} Bernard Jacqueline, Jean Guennou et André Marillier, *Instructions aux vicaires apostoliques des royaumes du Tonkin et de la Cochinchine (1659) et Instructions pour ceux qui iront fonder une mission dans les royaumes du Laos et d'autres pays (1682)*, France, Archives des Missions Étrangères de Paris, 2008.

⁴ Cité dans LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard, *Les Missions Étrangères. Trois siècles et demi d'histoire et d'aventure en Asie*, Perrin, Paris, 2008.

⁵ *Ibid.* p.36.

constitutions des Souverains Pontifes, la doctrine des Pères, les exemples des Saints et surtout de saint François Xavier⁶ ».

(1663 -1792) Le séminaire à l'époque moderne

Au XVIII^{ème} siècle, l'action des missionnaires en Asie se trouve entravée par la querelle des Rites chinois. Ce conflit au sein du clergé catholique oppose notamment les prêtres de la Société des Missions Étrangères et les jésuites à propos de la démarche missionnaire à suivre pour parvenir à une authentique christianisation de l'Asie. Cette querelle s'exporte en Europe et a des conséquences sur les organisations missionnaires déjà touchées par un climat irrégulier qui progresse en Occident. En 1773, la Compagnie de Jésus est supprimée sur injonction pontificale, laissant sa place à la Société des Missions Étrangères en certains endroits, notamment dans la « Mission malabare » en Inde du Sud (1776).

Si le XVIII^{ème} siècle est marqué par des difficultés religieuses qui frappent l'Église de France, impactant notamment le recrutement au sein du Séminaire, d'importantes figures missionnaires restent cependant des exemples signifiants de la poursuite de l'œuvre missionnaire en Asie. Au Tonkin occidental, M^{gr} Louis Néez (1680-1764) a pour priorités la formation d'un clergé local (24 prêtres tonkinois sont ordonnés et plusieurs collèges sont créés sous son vicariat) et l'union entre Tonkinois et Français, deux piliers fondamentaux pour que la mission dans cette région conflictuelle porte des fruits. M^{gr} Pigneaux de Béhaine (1741-1799) réussit d'une part à unifier en 1776-1777 la direction des missionnaires présents en Cochinchine sous son autorité de vicaire apostolique. D'autre part, il affirme lui aussi la nécessité de former un clergé indigène pour enseigner la foi chrétienne à ses concitoyens.

En 1789, la Société compte soixante-et-onze missionnaires. Elle se trouve néanmoins mise en difficulté lorsqu'éclate la Révolution française, subissant de plein fouet l'abolition des privilèges qui affecte directement ses revenus par la suppression de la dîme et du casuel. Le 12 juillet 1790, la Constitution civile du clergé place de fait le clergé catholique sous la dépendance économique et spirituelle de l'État. Refusant de prononcer le serment sur cette constitution qui les détacherait de Rome – geste incompatible avec l'essence même de leur œuvre dépendant de l'autorité romaine –, les directeurs des Missions Étrangères se trouvent dans l'impossibilité d'envoyer de nouveaux missionnaires

⁶ PALLU François, LAMBERT DE LA MOTTE Pierre, *Monita ad Missionarios. Instructions aux Missionnaires de la S. Congrégation de la Propagande*, Paris, Archives des Missions Étrangères, 2000.

en Asie. Rapidement, pour échapper à la violence répressive contre les ecclésiastiques, les membres du Séminaire se séparent et s'exilent à Amiens, Londres et Rome. Cette dispersion leur permet malgré tout de préserver le lien avec les missions par la correspondance. Abandonné, le Séminaire de Paris est saisi et transformé en caserne de gardes nationaux. A Rome, les troupes françaises bouleversent les organes centraux de l'Église en installant un gouvernement républicain dans la ville et en supprimant notamment la Propagande le 15 mars 1798.

(1815-1921) La réouverture du Séminaire de Paris et sa réorganisation

Le XIX^{ème} siècle marque le développement rapide des Missions Étrangères en Asie. Malgré un temps d'accalmie sous l'impulsion du Concordat signé en 1801 entre le consul Bonaparte et le pape Pie VII, il faut réellement attendre 1815 et la chute de Napoléon pour que le Séminaire rouvre ses portes et obtienne de nouveau une reconnaissance légale signée de Louis XVIII. Animée par un esprit de résistance entretenu par les prêtres réfractaires pendant la Révolution, la population rurale française devient un vivier de jeunes recrues. Au milieu du XIX^{ème} siècle, la Société s'agrandit tant sur le plan humain qu'au niveau de son champ d'action en Asie : à partir de 1842, elle étend la possibilité d'envoi en mission aux séminaristes, et se voit confier de nouveaux territoires de mission par le pape.

Les effectifs MEP au cours des siècles

Années	Nombre de missionnaires envoyés
1660-1791	157
1792-1815	16
1816-1840	128
1841-1900	2078
1901-1945	1075
1946-1975	561
1976-2019	61

Les territoires de mission au XIX^{ème} siècle

Le pape Grégoire XVI confie à la Société :

- La Corée et le Japon en 1831 ;
- La Mandchourie en 1838 ;
- La Malaisie en 1841 ;
- Le Tibet et les provinces de l'Assam en 1846 ;

Le pape Pie IX lui confie :

- En Chine, les provinces du Guangdong, du Guangxi et l'île de Hainan en 1849 ;
- La Birmanie en 1856.

Ce « grand siècle missionnaire »⁷, caractérisé par un engouement pour la mission, est aussi la période où le Séminaire connaît de nombreux martyrs. Si les prêtres des Missions étrangères ont appris à vivre avec les persécutions, celles-ci augmentent au cours du XIX^{ème} siècle. Hormis en Inde, la violence des persécutions orchestrées par les pouvoirs locaux s'amplifie de manière spectaculaire à mesure que les puissances européennes en quête de nouveaux territoires resserrent leur étau diplomatique, militaire et commercial sur les pays asiatiques. Le Séminaire de la rue du Bac est tristement surnommé « l'école du martyr ». Néanmoins, outre les prêtres français, ces épisodes de persécutions ont pour principales victimes les convertis indigènes, souvent vus comme des traîtres à la solde de l'étranger et comme des menaces pour l'unité politique et sociale.

Un XX^{ème} siècle riche en évolutions

En application du nouveau *Code de droit canon* en 1917, Rome demande alors aux Missions Étrangères d'adapter leur fonctionnement. Si, auparavant, la Société était constituée d'une part du Séminaire de Paris (régé par un règlement et administré par un collège de directeurs) et d'autre part des missions (organisées hiérarchiquement autour de vicaires apostoliques ou d'évêques dépendant directement du Saint-Siège), il est décidé en 1921 que ces deux entités partageront désormais un seul et même supérieur, élu lors d'une Assemblée générale, véritable « raccourci de la société »⁸. Le premier

⁷ LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard, *Les Missions Étrangères. Trois siècles et demi d'histoire et d'aventure en Asie*, Perrin, Paris, 2008.

⁸ Lettre de l'Assemblée générale d'Hong Kong, adressée le 25 mars 1921 à tous les membres de la Société.

supérieur général des MEP est M^{gr} Jean Budes de Guébriant, élu par tous les évêques de la Société en mars 1921 à Hong Kong.

Liste des supérieurs généraux des MEP de 1921 à 2010

- 1921-1935 : M^{gr} Jean Budes de Guébriant
- 1935-1945 : Père Léon Robert
- 1945-1960 : M^{gr} Charles Lemaire
- 1960-1974 : Père Maurice Quéguiner
- 1974-1980 : Père Léon Roncin
- 1980-1992 : Père Jean-Paul Bayzelon
- 1992-1998 : Père Raymond Rossignol
- 1998-2010 : Père Jean-Baptiste Etcharren

Ce siècle de turbulences constitue également une période de transition marquée par le renforcement des églises locales. L'ordination d'un évêque indien en 1923 suivie de celle de six évêques chinois à Rome en 1926 en sont les premiers jalons, encouragés par Rome qui reconnaît l'urgence de renforcer le clergé indigène, après la trop sanglante Grande guerre mondiale qui a détruit toute supériorité civilisationnelle européenne aux yeux des Asiatiques.

Cet affermissement des hiérarchies catholiques issues d'un clergé local est d'autant plus nécessaire qu'une série d'expulsions, de départs et des démissions contraints touchent les prêtres missionnaires à partir de la fin de la Seconde guerre mondiale, dans les contextes successifs de la défaite japonaise, de la décolonisation et de l'établissement de régimes communistes ou socialistes en Chine, au Vietnam Nord et Sud, au Laos, au Cambodge et en Birmanie. Les Missions étrangères doivent successivement abandonner toute présence d'abord en Chine (1950), puis au Vietnam Nord (1954), en Birmanie (1966), au Vietnam Sud, au Cambodge et au Laos (1975).

Dans le même temps, les vocations diminuent de manière significative en France. De nouveaux champs d'apostolat sont alors ouverts pour réaffecter les missionnaires chassés de leurs missions initiales vers de nouvelles destinations où ils sont demandés par des évêques. Ainsi, les Missions Étrangères accroissent leur champ de déploiement en Asie (Indonésie, Taiwan, Philippines), mais aussi au-delà, dans des territoires totalement nouveaux (Brésil, Madagascar, Ile Maurice, Nouvelle Calédonie).

Aujourd'hui, l'action des MEP a évolué, adaptant son fonctionnement à tous ces changements et se déployant sous trois formes :

- Présence de missionnaires auprès des communautés chrétiennes d'Asie, au service des églises locales ;
- Aide à la formation de prêtres asiatiques ;
- Envoi de jeunes volontaires laïcs au service des églises d'Asie.

Fonctionnement, gouvernance et relais administratifs

Statuts de la Société

Les fondateurs de la Société des Missions Étrangères, M^{rs} Pallu et Lambert de la Motte, n'ont pas pu faire aboutir leur projet de constituer une congrégation apostolique, comme imaginée en 1664 au synode d'Ayutthaya. Ils moururent avant qu'un règlement fixant le fonctionnement administratif de la Société puisse être trouvé. Après eux, le règlement des MEP s'est élaboré en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, M^{sr} Louis Laneau, compagnon des fondateurs et administrateur général des Missions de l'Asie orientale, prend des mesures permettant l'élaboration à Paris d'un projet de règlement qui aboutira en 1700. Élaboré par les directeurs du séminaire et quatre missionnaires députés par les missions de Chine, du Tonkin, de Cochinchine et du Siam, ce premier règlement fut appliqué pendant plus de cent ans, bien que qu'il n'eût, en droit, qu'une valeur relative. En effet, n'ayant pas été ratifié par les missions, il est le fruit d'un compromis entre le Séminaire de Paris et les vicaires apostoliques. Plus tard, en 1716, les directeurs du Séminaire font approuver par l'archevêque de Paris un règlement consacrant l'indépendance du Séminaire par rapport aux missions, le séminaire récupérant tous les dons et legs, ce qui ne manqua pas de susciter des différends avec les missionnaires, se jugeant mal dotés.

Le deuxième temps est celui de l'élaboration d'un règlement commun imprimé. Alors que le Séminaire est rouvert et pleinement reconnu en 1815, la question de la rénovation du règlement de 1716 est progressivement soulevée. C'est en 1847, après consultation et accord de chaque mission, que le *Règlement de la Congrégation des Missions Étrangères* voit le jour, sur la base de celui imaginé et amendé entre 1700 et 1702. Imprimé à Paris, c'est le premier texte reconnu par tous.

L'avant-dernier changement majeur intervient après la publication du *Code de droit canonique*, officialisé en 1918, première codification officielle, intégrée et systématique de l'ensemble des lois,

décrets et règles gouvernant l'Église catholique. A partir de 1921, la Société est régie par le règlement issu des délibérations de l'Assemblée générale de Hongkong. Ce règlement de 1921 institue un Supérieur général remplaçant l'ancienne appellation « Supérieur du séminaire de Paris ».

Enfin, en 1950, une nouvelle assemblée générale dédouble le Règlement pour donner lieu aux *Constitutions* et au *Coutumier*, publiés en 1951. Selon les instructions de Rome, les normes strictement juridiques et stables de la Société sont dissociées et soumises à l'approbation de Rome, puis qualifiées de *Constitutions*, tandis que les normes morales et spirituelles, révisées à chaque assemblée, sont regroupées sous le nom de *Coutumier*. Les Constitutions définissent par exemple la nature et la fin de la Société, mais aussi les droits et les devoirs des membres, ainsi que le fonctionnement de l'administration générale de la Société.

Le séminaire de Paris

Depuis 1663, le séminaire des Missions Étrangères, situé au 128 rue du Bac à Paris, est la maison mère et le noviciat de la Société des Missions Étrangères. C'est le lieu où les jeunes ecclésiastiques qui aspirent à la vie apostolique sont réunis, sous la direction d'anciens missionnaires, pour suivre ou terminer des études théologiques, éprouver leur vocation, se perfectionner dans l'esprit de dévouement et de sacrifice, en un mot pour se préparer par l'étude, la retraite et la prière, à l'œuvre difficile de la conversion des non chrétiens.

La salle des martyrs

Le 3 août 1843, le Séminaire reçoit un coffre hermétique contenant les restes du P. Pierre Borie, décapité au Vietnam le 24 novembre 1838. La châsse étant exposée dans une pièce au premier étage du Séminaire. Les aspirants missionnaires prennent rapidement l'habitude de venir se recueillir et prier en ce lieu où, quelques années plus tard d'autres restes viennent la rejoindre. Progressivement, c'est un véritable mémorial des martyrs qui s'établit, avec l'arrivée d'instruments de supplice, de tableaux représentant les martyrs, et de toutes sortes d'objets ayant appartenu aux prêtres tués en pays de mission. Bientôt, la pièce devient trop étroite : en 1867, l'ensemble des objets est disposé dans une pièce du rez-de-chaussée, et en 1875, les châsses sont déposées sous les autels de la crypte. A partir de 1900, une série de béatifications, puis la canonisation en 1925 des trois premiers missionnaires martyrs en Corée, renforce la vénération des martyrs des Missions Étrangères. En 2002, une nouvelle salle des Martyrs, accessible par la librairie et par la crypte, est ouverte.

Si, dans un premier temps, les visiteurs de la salle des Martyrs étaient les résidents du Séminaire, progressivement, des visiteurs extérieurs désireux de se recueillir eux aussi au plus près des martyrs y furent admis. Au cours des décennies, la salle des Martyrs n'a cessé de s'enrichir de nouveaux souvenirs.

Les missions

La définition de « mission » est évolutive et souvent peu précise. Il peut s'agir d'un territoire assigné par Rome à une congrégation missionnaire qui en a de ce fait la charge ; dans ce cas de figure, le périmètre de la mission se recoupe souvent avec celui d'un vicariat apostolique ou d'un diocèse. Quand une « mission » devient trop importante, on la subdivise en plusieurs nouveaux vicariats ou évêchés. La « mission » peut aussi désigner tout simplement la zone d'exercice d'un missionnaire, qu'il s'agisse d'une paroisse, d'une ville ou d'une circonscription beaucoup plus vaste.

Jusqu'en 1921, les vicaires apostoliques dirigent la Société de façon collégiale avec les Directeurs du séminaire de Paris. Soumis directement au Saint-Siège, avec rang d'évêques, ils administrent un territoire qui n'est pas encore érigé en diocèse.

Sur le terrain, la mission repose sur les missionnaires, chargés de l'annonce de l'Évangile, de la formation de disciples et de la distribution des sacrements. Les missionnaires construisent des églises et des cathédrales comme lieux de rassemblement pour accueillir les communautés chrétiennes. En parallèle, sont établis des séminaires dont l'objectif est de former un clergé local au sacerdoce. Les missionnaires agissent également par le biais d'œuvres caritatives, construisant écoles, hôpitaux etc.

Autres acteurs de la mission

Les missionnaires travaillent de pair avec un réseau de relais laïcs locaux ou d'institutions venues d'ailleurs. Chaque communauté chrétienne est en général dotée de catéchistes chargés d'animer la vie chrétienne en l'absence de prêtres. Pour mener à bien leur apostolat par la prière et par l'action sociale, les MEP ont fait venir en Asie d'une part des congrégations contemplatives d'hommes et de femmes (de l'ordre des bénédictins, du carmel, des cisterciens...), d'autres part des ordres destinés à une vie apostolique (Sœurs de Saint-Paul de Chartres, Sœurs de l'Enfant-Jésus...). Ces congrégations prenant en charge des écoles, des orphelinats, des dispensaires et des hôpitaux, leur contribution est vitale au développement de la mission.

Parallèlement à cette importation religieuse occidentale, la nécessité de fonder des ordres de religieuses autochtones se manifeste au cours du XIX^{ème} siècle, dans le souci de conserver la pérennité des œuvres sociales. Ainsi, l'ordre des « Vierges chinoises » fondé par le P. Moyè au Setchoan se consacre à l'éducation des filles.

La communauté des Amantes de la Croix est fondée en 1670 par M^{gr} Lambert de la Motte au Tonkin. Ayant pour mission de méditer sur la passion de Jésus Christ et d'agir dans des œuvres d'apostolat actif (éducation, catéchisme, visite des pauvres et des malades), la communauté se développe et devient une congrégation religieuse selon le droit canon, en 1925. Le rôle des Amantes de la Croix dans le domaine éducatif est très important : en 1893, on compte 36 écoles fondées par la communauté. Aujourd'hui, les Amantes de la Croix sont présentes au Viêt Nam, en Thaïlande, au Laos, aux États-Unis et en France.

Les Sœurs des Missions Étrangères jouent elles aussi un grand rôle dans le domaine de l'éducation. L'Institut des Sœurs des Missions Étrangères est fondé en 1931 par le P. Albert Nassoï. Ses membres ont pour vocation d'aller vivre dans des milieux non-évangélisés – y compris dans des lieux où l'absence de prêtres priverait de la messe quotidienne – et de se mettre au service des personnes dans le besoin. La Maison-mère des Sœurs des Missions Étrangères est établie dans le diocèse de Toulouse à Notre Dame de La Motte. Dans les années 1950, les sœurs fondent des institutions visant à ouvrir des voies à l'évangélisation directe : écoles, dispensaires, centres pour lépreux... Aujourd'hui, les Sœurs des Missions Étrangères sont présentes en Inde, à Madagascar, au Japon, à Hong Kong et en Argentine. L'Institut reçoit des jeunes filles de toutes nationalités désireuses de partir en mission à l'étranger.

Les procures

Les relations administratives et financières entre les missions et le séminaire de la rue du Bac sont assurées par des « maisons de correspondances » ou procures. Établies la plupart du temps sur des nœuds portuaires ou dans des zones de rayonnement interrégional, les procures donnent l'hospitalité aux missionnaires en route entre la France et l'Extrême-Orient. Elles reçoivent du Séminaire et transmettent à leurs destinataires les objets expédiés et utiles à la mission (supports liturgiques, livres, etc.) ainsi que les sommes allouées. Selon leur localisation, elles assurent parfois la gestion des changes monétaires et des placements financiers. Ces procures assurent une connexion épistolaire du séminaire de Paris et du Saint-Siège avec les différentes missions en Asie.

Liste des procures MEP :

- 1672 : Ayutthaya (Siam) et Banten (Indonésie, supprimée en 1677)
- 1684 : Surate (Inde)
- 1685-1732 : Canton (Chine)
- 1688-1795 : Pondichéry (Inde)
- 1732-1847 : Macao (transférée depuis Canton)
- 1847 : Hong Kong (transférée depuis Macao)
- 1856-1974 : Singapour (Malaisie/Singapour)
- 1864-1954 : Shanghai (Chine)
- 1879-1967 : Marseille (France)
- 1901-1963 : Saïgon (Vietnam)
- 1919-1930 : Londres (Angleterre)
- 1931-1937 : Lausanne (Suisse)
- 1937-1993 : Genève (Suisse)
- 1948 : San Francisco (États-Unis)
- 1958-1967 : Toronto (Canada)

Les procures générales successives :

- 1672-1677 : Ayuthia
- 1847-1950 : Hongkong
- 1695-2004 : Rome

Les séminaires

Il faut distinguer le petit séminaire, cultivant les vocations de jeunes garçons parmi lesquels sont recrutés les futurs élèves, du grand Séminaire. Le grand Séminaire est un établissement d'enseignement supérieur consacré à la formation de ces jeunes afin qu'ils puissent devenir prêtres. Les deux séminaires constituent des lieux favorisant la culture des vocations sur le terrain. En Asie, les missions s'accompagnent toutes de la création de séminaires locaux, conformément à l'objectif central de former un clergé local. Le personnel enseignant est principalement composé de missionnaires et d'auxiliaires de la mission.

Nom et type d'établissement	Dates	Supérieurs
Rue du Bac : Grand Séminaire	1663-1974	<i>De Meur (1664-1667), Gazil de la Bernardiere (1667-1670), Bésard (1670-1674, 1680-1681), Fermanel de Favery (1674-1680), De Brisacier (1681-1684, 1700-1720, 1724-1736), Tiberge (1694-1700), Jobard (1720-1724), De Combes (1736-1745), Collet (1745-1746), Dufau (1746-1750), Burguerieu (1750-1753, 1775-1783), De Lalanne (1753-1756, 1763-1766), Hody (1756-1763, 1772-1775, 1789-1792), Sorbier de Villars (1766-1772), De Beyries (1783-1789), Bilhère (1805-1809), Alary (1809-1815), Chaumont (1815-1819), Breluque (1820-1823), Langlois (1823-1836, 1839-1851), Dubois (1836-1839), Barran (1851-1855), Albrand (1855-1867), Delpech (1867-1880, 1883-1895, 1896-1904), Rousseille (1880-1883), Armbruster (1895-1896), Fleury (1904-1913), Delmas (1913-1920), Sy (1921-1936), Destombes (1936-1951), Haller (1951-1957), Du Noyer (1958-1960), Audigou (1961-1966), Bayzelon (1966-1971), Bosc (1971-1974).</i>
Bièvres (<i>L'Immaculée Conception</i> ou <i>Bel Air</i>) : Grand Séminaire (d'abord dédié au 1 ^e cycle)	1890-1980	<i>Armbruster (1890-1895), Chibaudel (1895-1899), Rousseille (1899-1900), Lesserteur (1900-1901), Bouchut (1901-1902), Barillon (1902-1903), Compagnon (1904-1906), Delmas (1907-1914), Parmentier (1914-1932), Montagu (1933-1946), Alazard (1946-1960)</i>
Beaupréau (<i>Saint-Théophane-Vénard</i>) : Petit Séminaire	1931-1960	<i>Davias-Baudrit (1931-1949), Tourte (1950-1960)</i>
Ménil-Flin (<i>Saint-Augustin-Schoeffler</i>) : Petit Séminaire / École missionnaire	1938-1966	<i>Prouvost (1938-1944), Louison (1944-1956), Hans (1957-1959), Duhart (1960-1961), Desroches (1962-1965), Griffon (1966-1966)</i>
Meudon : Séminaire de Premier Cycle puis Maison de détente	1841-1890	<i>Albrand (1841-1843), Péan (1883-1883), Armbruster (1883-1890)</i>

Le Collège général

Parmi ces séminaires, les MEP mettent rapidement en place un Collège général. Installé à Ayuthia en Thaïlande (Siam) afin d'assurer l'éducation chrétienne d'écoliers thaïlandais et vietnamiens, cet établissement revêt un caractère international. Suite à une série de troubles locaux, ce séminaire fut contraint de déménager plusieurs fois pour finalement s'installer en Malaisie en 1808, sur l'île de Penang alors sous contrôle britannique. Il s'y maintint pendant cent soixante ans, durant lesquels se formèrent plus de 2000 élèves issus d'une dizaine de nationalité asiatiques dont 800 furent ordonnés prêtres et une dizaine, évêques et archevêques.

Nom de l'établissement	Dates	Supérieurs
Hon dat (Vietnam)	1767-1769	<i>Pierre Pigneaux de Béhaine, Jean-Baptiste Artaud, Jacques-Nicolas Morvan</i>
Mahapram (Inde)	1666-1767	
Virampatnam (Inde)	1770-1781	<i>Pigneaux de Béhaine (1770-1774), Mathon (1774-1778), Magny (1778-1781)</i>
Pinang (Malaisie)	1807-1937	<i>Lolivier (1807-1833), Albrand (1833-1839), Tisserand (1839-1848), Thivet (1848-1849), Martin (1849-1868), Laigle (1868-1885), Wallays (1885-1917), Pagès (1917-1931), Rouhan (1931-1952), Davias (3326) 1952-1960, Le Du (1960-1965), Bosc (1966-1967)</i>

Autres établissements fondés pas les MEP

Nom et type d'établissement	Dates	Supérieurs
Lauris : Maison d'accueil	1964	<i>Martin (1974-1982), Desroches (1983-1989), Rannou (1990-1994), Cuny (1994-1996), Bertrand (1997-2000)</i>
Nazareth (Hong Kong) : Maison d'accueil	1883-1953	<i>Rousseille (1883-1899), Lecomte (1899-1913), Monnier (1913-1926), Le Corre (1926-1929), Deswazières (1930-1940), Biotteau (1940-1951), Billaud (1951-1953)</i>

Voreppe : Maison d'accueil	1951-1963	<i>Pasteur (1951-1963)</i>
Beaugrand : Résidence	1948-1970	<i>Millacet (1948-1960), Gratuze (1961-1970)</i>
Lille : Résidence	1938-1969	<i>Michotte (1938-1938), Lefevre (1939-1940), Beaudeaux (1948-1957), Gibert (1958-1962), Audiau (1963-1966), Gournay (1967-1968), Favre (1969)</i>
Montbeton : Sanatorium	1886	<i>Triquet (1884-1885), Lesserteur (1885-1893), Rêmes (1893-1907), Sibers (1901-1938), Lacroix (1939-1961), Millacet (1961-1969), Dewonck (1969-1984), Cussac (1984-1990), Urkia (1990-1994), Vignalet (1994-1996), Laborie (1996-1997), Rannou (1997-2000)</i>
Béthanie (Hong Kong) : Sanatorium	1875-1975	<i>Patriat (1875-1887), Holhann (1887-1900), Lecomte (1900-1902), Marie (1902-1910), Fillastre (1910-1935), Bos (1936-1946), Cuenot (1950-1953), Sylvestre (1953-1960), Lemaire (1960-1975)</i>
Saint-Théodore : Sanatorium	1900-1994	<i>Boyet (1900-1905), Bonnétraine (1905-1913), Veillard (1913-1923), Michotte (1923-1924), Pessin (1924-1935), Laplace (1935-1941), Mercier (1942-1948), Ligeon (1948-1950), Jacquemard (1955-1960), Martin (1960-1974), Rossignol (1974-1980), Mauviel (1980-1990), Cornu (1991-1994)</i>

Pour terminer, il faut mentionner les lieux d'activité éditoriale animés par les MEP. Outre la publication de périodiques, les MEP ont en effet toujours eu en mission une politique d'édition et d'impression d'ouvrages nécessaires à leurs activités pastorales et éducatives. Au XIX^e siècle, les travaux de traduction sont une grande préoccupation des missionnaires, avec la création d'imprimeries locales. La grande imprimerie de Nazareth ouverte à Hong Kong en 1885, permet aux missionnaires de publier en moyenne 29 livres par an, dans des langues très variées, et témoigne du travail colossal des missionnaires face à la problématique essentielle de la langue. Si le centre névralgique des presses MEP fut Hong Kong, avec cette imprimerie de Nazareth qui a fonctionné de 1884 à 1954, l'activité éditoriale des MEP s'est aussi déployée en Inde (Pondichéry), au Vietnam (Qui Nhon) et dans d'autres pays de mission, de façon ponctuelle et à partir du XVI^e siècle.